

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Klaron

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 186

Page 1 de 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

LEYCO-Klaron

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

produit de nettoyage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Leyco Chemische Leyde GmbH

Rue: Industriestraße 155

Lieu: D--50999 Köln

Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-0

Téléfax: ++49 (0)
2236-966-00-10

e-mail: inkemann@leyde.com

Interlocuteur: Eckart Inkemann

Téléphone: ++49 (0)
2236-966-00-29

Internet: www.leyde.com

Service responsable: Eckart Inkemann

Numéro de téléphone d'appel 0049 (0) 2236 966 00 29**d'urgence:****SECTION 2: Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange**

Aucun à notre connaissance.

Éléments d'étiquetage**Autres dangers**

Irritant pour les yeux.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Mélanges****Caractérisation chimique**

AQUA, C9-16 ALKANES/CYCLOALK ANES, CITRUS AURANTIUM DULCIS EXTRACT, POTASSIUM TALLATE, FATTY ALCOHOL POLYGLYKOLETHERS, POLYURETHANE (OLD), POLYETHYLENE, GLYCERIN, C.I.19140, BHT, 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL, IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE, JOJOBA OIL, ALOE BARBADENSIS

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
265-149-8	64742-47-8	Destillate (Erdöl), mit Wasserstoff behandelte leichte; Kerosin - nicht spezifiziert	1 - 10 %	Xn R65
	24989-91-8	Nichtionische Tenside	1 - 10 %	Xn R22-41
227-813-5	5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-dien	1 - 10 %	Xi, N R10-38-43-50-53

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

SECTION 4: Premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Klaron

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 186

Page 2 de 4

Description des premiers secours**Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Préventions des incendies et explosion

Conserver hermétiquement fermé.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Eviter le contact avec les yeux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	pâte
Couleur:	jaune
Odeur:	plaisante

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Klaron

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 186

Page 3 de 4

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	7,0 - 8,5
Modification d'état	
Point/intervalle de fusion:	ca. 40 °C
Point d'ébullition:	indéterminé
Point d'éclair:	non applicable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	< 110 hPa
Densité (à 20 °C):	0,95 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	émulsionnable

SECTION 10: Stabilité et réactivité**SECTION 11: Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Irritation et corrosivité**

Irritant pour les yeux.

SECTION 12: Informations écologiques**Toxicité**

L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%.

Information supplémentaire

pollue l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Diluer dans de l'eau.

Code d'élimination des déchets-Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Contacter les autorités locales compétentes.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial**Classe(s) de danger pour le transpo**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime**Classe(s) de danger pour le transpo**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Klaron

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 186

Page 4 de 4

Transport aérien**Classe(s) de danger pour le transpo** Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.**SECTION 15: Informations réglementaires****Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- | | |
|----|---|
| 10 | Inflammable. |
| 22 | Nocif en cas d'ingestion. |
| 38 | Irritant pour la peau. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| 43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| 50 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 65 | Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)